

Le Président

Paris, le 24 janvier 2024

Madame Catherine Vautrin
Ministre du Travail, de la Santé
et des Solidarités

« Pour que nos enfants vivent mieux demain que nous aujourd'hui »

Madame la Ministre,

Suite à votre nomination, je tiens, au nom du Conseil d'administration de la Mutualité Française et de l'ensemble du mouvement mutualiste, à vous féliciter pour cette prise de fonction. Le portefeuille élargi dont vous avez désormais la responsabilité, couvrant le périmètre du Travail, de la Santé et des Solidarités, est plus que jamais au cœur des priorités des Français et de leur quotidien.

Accessibilité, qualité, innovation, humanité... La santé et les solidarités sont constitutives du contrat social de notre pays ainsi que de tous les défis auxquels notre société fait face aujourd'hui. Il n'est plus possible de parler d'urgence, il est devenu vital d'agir ensemble pour l'évolution de notre système, sa soutenabilité et la pérennisation des valeurs qui ont démontré leur puissance face aux crises récentes que nous avons traversées.

En ce début d'année et après de nombreux mouvements à la tête du ministère chargé de la Santé, vous comprendrez que je ne peux seulement me contenter de vous adresser les traditionnels vœux de réussite dans la réalisation de votre mission. Au plus vite, je souhaite porter à votre connaissance nos préoccupations concernant notre avenir commun en termes de santé et de protection sociale.

Nous avons alerté chacun de vos prédécesseurs sur la fissure grandissante de notre système. Vous en avez bien sûr connaissance, mais je me permets de mentionner quelques chiffres alarmants : un déficit de la Sécurité sociale prévu à hauteur de 17,5 milliards d'euros en 2027, des inquiétudes quant à l'avenir de la protection sociale pour 80% de nos concitoyens ou encore des soins difficiles d'accès pour 87% des Français confrontés à des déserts médicaux. Les propos du Président de la République répondent à notre conviction sur la nécessité de libérer du temps médical, en renforçant le partage de compétences et en déployant des équipes de soins traitantes pour mieux accompagner les patients.

A l'inverse, les récents débats sur le bien-fondé de l'Aide Médicale d'Etat inquiètent. Alors même que ce dispositif répond à des enjeux de santé publique pour l'ensemble de la population, mais également d'élémentaire humanité, celui-ci est remis en question. Pour le mouvement mutualiste, il s'agit bien d'un impératif à maintenir : il en va de nos valeurs républicaines mais également d'une logique pragmatique de santé publique.

Pleinement conscient de ce moment charnière dans lequel nous nous trouvons, je refuse de prendre le risque du délitement de notre système et de laisser nos concitoyens livrés à eux-mêmes. L'approche court-termiste et comptable en vigueur ne pourra jamais être synonyme de bien commun. Si elle perdure, elle ne fera que continuer à générer des inégalités sans résoudre la problématique de fond des facteurs d'évolution des dépenses de protection sociale. Il est plus que temps de poser les garanties d'une mobilisation focalisée sur

l'efficience, la lutte contre la fraude et la pérennité du financement grâce à une approche globale et pluriannuelle de nos dispositifs.

Les enjeux de santé publique, et plus globalement les défis de notre société, nous obligent à repenser un système qui s'appuie sur le financement partagé entre l'assurance maladie obligatoire et les complémentaires santé, donc basé sur les principes de solidarité nationale, de mutualisation et portant l'ambition de l'universalisme.

Cette ambition, Madame la Ministre, ne peut se porter que collectivement ; une coopération les uns avec les autres qu'il nous faut retrouver. Tous les acteurs du système de santé et de protection sociale ont un rôle à jouer au service du bien commun, en complémentarité et en convergence, pour peu qu'une ambition partagée pour la France soit renouvelée en perspective de toutes ses solidarités. En ce sens, nos vœux pour cette nouvelle année sont ceux d'une feuille de route qui priorise quatre chantiers à même d'instaurer un modèle ambitieux et une méthode de travail qui s'appuient sur le savoir-faire des professionnels qui œuvrent chaque jour auprès de nos concitoyens.

Donnons-nous les moyens de :

- La prévention, pour assurer, résolument, le virage souhaité et annoncé par une approche personnalisée permettant de réduire les inégalités ;
- L'accès aux soins pour permettre à chacun de bénéficier, au bon moment, de l'accompagnement dont elle ou il a besoin ;
- L'autonomie, avec une prise en charge adaptée et à la hauteur des enjeux démographiques, en assurant une vraie place aux plus âgés et aux plus fragiles d'entre nous au sein de notre société ;
- Une priorité pour la santé mentale, cet enjeu clé, d'autant plus pour notre jeunesse. L'ambition affichée à l'égard des plus jeunes d'entre nous doit « s'armer » d'efficacité pour répondre à des problématiques diverses, dont l'utilisation des écrans dès les 1000 premiers jours ou encore les inquiétudes face aux troubles anxieux et éco-anxieux.

Si nous menons ces chantiers à bien, au niveau national et partout dans les territoires, nous aurons répondu à quelques grands enjeux de notre temps et aurons inscrit notre action dans la droite ligne de l'ambition de 1945 où « *chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins* ». Cette haute idée de la société portée par nos aînés est plus que jamais d'actualité. Il est donc plus que jamais temps, aussi, de trouver les leviers de cette incarnation, pour restaurer la confiance et le lien social dont notre pays a tant besoin. C'est ce que le mouvement mutualiste s'emploie à faire, au quotidien et au plus près de chacun.

J'en ai la conviction Madame la Ministre : le « réarmement » de la France souhaité par le Président de la République, au sens le plus noble et universel possible, passera forcément par là. « Au travail » vous a-t-il enjoint lors du premier Conseil des ministres. Nous sommes prêts à nous engager à vos côtés afin de construire très concrètement l'avenir des protections sociales durables et de participer à la régénération d'une citoyenneté sociale par un équilibre entre solidarités et responsabilités individuelle et collective. Le souhait « que nos enfants vivent mieux demain que nous aujourd'hui » ne peut être que partagé et la construction du futur de notre système de santé un travail prioritaire.

C'est dans cet esprit et dans la continuité de la démarche de concertation engagée par le Premier ministre, recevant les « forces vives » dès les premières heures suivant sa nomination, que la Mutualité Française se positionne.

Je vous prie d'agréer, madame le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Eric CHENUT